



# Compte-rendu CSE des 26 et 27 novembre 2020

SYNDICAT DE RÉSISTANCE

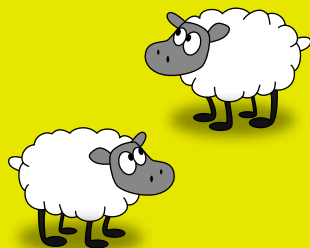
## Noyer le poisson



L'année 2020 n'aura épargné personne. Mais malgré le contexte sanitaire exceptionnel les salarié-e-s permanents et non-permanents du réseau ont eu à cœur de continuer de travailler sur le terrain, dans les stations et depuis chez eux, pour que la télé publique des régions continue d'informer, d'éduquer et de divertir les téléspectateurs. Mais plutôt que de tirer son chapeau aux forçats des régions, la direction parisienne du groupe FTV s'acharne à demander toujours plus. Car la régionalisation doit se faire vite, coûte que coûte, même au détriment de la qualité des produits diffusés aux publics, même au détriment de notre santé. [Le liminaire Sud à lire ici](#) ✨

## ■ QUAND C'EST FLOU, C'EST QU'IL Y A UN LOUP !

### Paris Ile de France et le NRCS



Les élu-e-s du CSE sont consulté-e-s sur l'impact qu'aura le déploiement du nouveau système d'information des rédactions sur le quotidien de travail des collègues de PIF, première région du réseau à utiliser le NRCS. Le crédo de la direction de la transformation est « offrir une information de référence et de confiance ». Le projet doit « faire évoluer les pratiques de fabrication des contenus d'information et valoriser le travail des rédactions » à l'aide d'un outil commun, le NRCS (NewsRoom Computer System).

Le projet s'articule en deux phases :

► Le « newsboard » ou système d'information central de la fabrication des éditions. L'outil gèrera et mettra à disposition de la communauté Info toutes les sources d'informations existantes ainsi que des nouvelles comme Twitter et l'AFP par exemple.

Au-delà des sources d'informations pour les antennes linéaires, ces nouvelles sources contribueront à la fabrication des éditions du numérique et des radios comme en outre-mer. Le déploiement du « newsboard » dans le réseau a été freiné suite à des problèmes d'instabilité. Les formations NRCS ont été annulées.

► **Open Media** gère le conducteur en remplacement de Mona Lisa dans le réseau et Gilda au national. L'outil permettra de rendre les conducteurs accessibles par tous. Il pourra être interfacé avec les régies automatisées comme c'est déjà le cas à France Info.

**Francois Desnoyers**, directeur du réseau, est catégorique : il ne s'agit pas de « flicage » des éditions d'informations.

La direction attend de connaître les dates définitives des élections régionales pour peaufiner le calendrier de formations, elles pourraient se tenir en juin 2021. Des JT à blanc sont prévus pour assurer la mise en service. Plus généralement, à la question des élu-e-s sur les conséquences de la mise en place des nouveaux outils sur l'organisation du travail et les métiers, la direction reste floue.

[Les élu-e-s ont donc voté une expertise](#) ✨ afin d'évaluer les impacts du déploiement du NRCS sur le quotidien de travail des collègues.

## ■ NON MAIS ALLO QUOI !

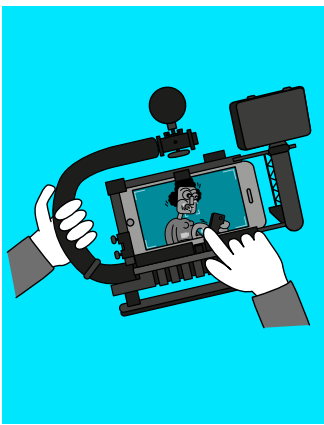
### Charte sur la téléphonie à FTV



Une nouvelle charte d'utilisation des téléphones professionnels est en cours de rédaction, elle sera annexée au règlement intérieur de FTV. Au dernier CSE, la direction n'avait pas apporté toutes les réponses aux questions des élu-e-s. Ces derniers insistent sur la nécessité de faire figurer dans la charte tous les garde-fous pour **assurer la protection des sources des journalistes**.

La confidentialité des échanges des représentant-e-s du personnel est exigée (arrêt du 27 octobre 1981, « pour l'accomplissement de leur mission légale et la préservation de la confidentialité qui s'y attache, les salariés investis d'un mandat électif ou syndical dans l'entreprise doivent pouvoir y disposer d'un matériel ou procédé excluant l'interception de leurs communications téléphoniques et l'identification de leurs correspondants » Cass. Soc., 6 avril 2004).

La direction affirme que les quelques personnes du service de la téléphonie mobile à FTV ont seulement accès à la volumétrie et au montant facturé chaque mois. Seul l'utilisateur peut demander à recevoir des données plus détaillées.



**Sud** interpelle le DRH, **Olivier Godard** : lors d'un récent atelier sur la régionalisation, un cadre explique qu'à l'occasion de l'opération FTV « *un téléphone pour tous* » la formation UTS sera ouverte à tous les salarié-e-s. Le DRH dément immédiatement ces propos qu'il pense transformés voire inventés. Force est de constater qu'une fois de plus ce qui est dit dans certaines régions ne coïncide pas avec les décisions de Paris.

L'un des responsables du service de la téléphonie mobile à FTV renchérit et confirme qu'il n'est pas envisageable d'utiliser ces téléphones comme les UTS, ils ne sont pas techniquement fait pour « tourner ». Le DRH rappelle que seuls les OPV, JRI et journalistes bi-qualifiés peuvent se servir des UTS.

**Les élu-e-s ont rendu un avis motivé sur la charte**

charte dont le CSE central se servira pour rendre son avis sur cette consultation.

## ■ AVEC LES MOYENS DU BORD

### Commission antenne, linéaire, numérique



« Le projet de régionalisation prend du temps ! Si on arrive à créer deux chaînes régionales de plein exercice en 2021, cela aura sacrément avancé ! »

**François Desnoyers**

La direction souligne que les langues régionales doivent faire partie du projet de régionalisation de France 3, de belles paroles qui demandent à être précisées pour qu'on les croit.

Les membres de la commission du CSE se sont réunis la semaine dernière, ils ont dressé le bilan des nouveaux programmes à 11h53 et 18h53. Ici et là, les antennes n'arrivent pas à fabriquer des contenus pour ces tranches. Ils ont souligné le flou qui règne sur celle de 18h30 à venir. Comment faire pour remplir cette case de 13' à moyens constants ?

**Compte-rendu de la commission à lire ici**

**Sud** s'interroge sur le préalable du projet de régionalisation : l'inversion du modèle.

En quoi les régions sont au cœur du projet dès lors que les 13 minutes d'antenne supplémentaires sont diffusées sur les 13 grandes régions administratives ? Des territoires sans grande saveur, à l'identité diluée avec un découpage administratif contestable, sans véritable cohérence géographique.

En quoi les régions ont la main dès lors que la direction du réseau, celle de FTV n'entendent pas l'épuisement des salarié-e-s, celle des managers locaux, celle des directions régionales après l'année éprouvante que l'on vient de passer ?

Les directions parisiennes imposent, quoiqu'il en coûte, le démarrage de la tranche de 18h30 dès le 25 janvier. Les ateliers, expédiés en deux ou trois temps d'échanges, n'auront pas permis de mener les réflexions à terme. Ce n'était vraisemblablement pas le but...

**François Desnoyers**, directeur du réseau, avoue que le passage de bâton entre lui et **Laurence Mayerfeld** a été trop rapide. Il ose dire en CSE que nous ne parlons jamais des téléspectateurs et de leurs attentes, que nous n'avons que le mot « moyens » à la bouche. Mais c'est par souci de la qualité de ce qui est fabriqué et diffusé et donc par respect des téléspectateurs que nous dénonçons le manque de moyens humains et techniques ! Et ce ne sont pas les UTS qui remplaceront nos têtes, nos bras et nos jambes !

**François Desnoyers** noie le poisson et dit que le projet de régionalisation est un projet au long cours, qu'il n'est pas encore écrit. Et bien il serait temps de l'écrire, car il est progressivement mis en place par petites tranches à 11h53 et bientôt à 18h30.

**Sud** propose de profiter de cette nouvelle tranche pour mieux exposer les locales encore cantonnées à la TNT. L'opportunité de diffuser les locales sur les box nous tend les bras, mais la direction du réseau tergiverse. Car « *il faut proposer autre chose, de la nouveauté.* » En les éditions locales seraient-elles dépassées par rapport aux journaux régionaux ? ! FTV veut de la proximité mais ne valorise pas ce qui la qualifie : les éditions locales.

Alors que les salarié-e-s des régions sont dans le concret, dans le dur, la tête du réseau échafaude un « *projet industriel* » hors sol. Projet qui se fera en fonction des « *gains de productivité* » dégagés par les expérimentations diverses et variées dont les salarié-e-s sont les cobayes.

Les comptes du CSE pour l'année 2019 sont approuvés à l'unanimité des élu-e-s. L'ordre du jour du CSE de novembre n'ayant pas été épuisé, une nouvelle après-midi de débats est prévue vendredi 4 décembre.

**Le CSE de décembre aura lieu les 17 et 18 décembre.**

Contactez vos élu-e-s **Sud** : Béatrice Mariani, Jean-Yves Olivier et Chloé Tempéreau

Si vous avez des questions, des doléances, contactez les élu-e-s et représentant-e-s **Sud** en région.

Retrouvez les comptes-rendus et liminaires **Sud** sur notre site : <https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>